

Terre d'ADELES – Brasserie du Mascaret CONTRAT D'ENGAGEMENT Circuit court 2016

La Brasserie du Mascaret est située sur la commune de Rions, à 30 km de Pessac. Fabrice & Pauline RIVIÈRE y brassent de la bière artisanale bio et fabriquent de la limonade bio sur le domaine Pascaud. Ils y proposent également des chambres d'hôtes et une salle de réception. La Brasserie a le label bio depuis le 15 février 2011 pour toutes ses productions.

Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'ADELES, l'association Terre d'ADELES et Fabrice & Pauline RIVIÈRE, brasseurs de la Brasserie du Mascaret s'engagent à respecter le lien producteur-consomm'acteurs conformément à l'esprit de la charte des AMAP.

Le consomm'acteur s'engage à :

1) Commander pour l'année 2016 une ou plusieurs bouteilles de bière bio blanche, blonde, ambrée ou brune, ou de limonade bio selon son choix, à préciser sur le contrat signé lors de l'inscription.

Tarif 2016:

- 6 bouteilles de 33 cl de bière blanche, blonde, ambrée ou brune (pas de panachage) :	12,50 €		
- 6 bouteilles de 33 cl de bière de Printemps (en saison) :	12,50 €		
 12 bouteilles de 33 cl (panachage autorisé): Coffret découverte des 4 bières en 33 cl + un verre : La bouteille de 75 cl de bière blanche, blonde, ambrée ou brune : La bouteille de 75 cl de bière de Printemps (en saison) : 	23,00 € 12,90 € 4,60 € 4,60 €		
		- La bouteille de 75 cl de limonade bio blanche à l'ancienne :	2,30 €
		- 6 bouteilles de 33 cl de limonade bio blanche à l'ancienne (6 x 33 cl) :	6,00 €

- 2) Signer à la commande un chèque par livraison à l'ordre de SARL domaine Pascaud. Déposés à l'association Terre d'ADELES, les chèques seront remis au brasseur le jour de chaque livraison.
- 3) Venir chercher personnellement ou faire prendre par une autre personne les bouteilles commandées au moment de la livraison bimestrielle le **vendredi** de 18h à 19h30.

Calendrier livraisons 2016 : 04/03 - 13/05 - 01/07 - 16/09

4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordinateurs bénévoles de Terre d'ADELES.

L'association Terre d'ADELES facilite le lien producteur-consomm'acteurs.

Elle s'engage à :

1) Désigner un référent chargé d'organiser la livraison ;

Coordinateurs bière et limonade : Patrick Sagory : p.sagory@terredadeles.org

- et Charles-Antoine Arnaud : charles-antoine.arnaud@terredadeles.org
- 2) Mettre à disposition un lieu de livraison ;
- 3) Assurer le paiement des commandes ;
- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions de la brasserie après accord du CA;
- 5) Promouvoir les productions de la brasserie et effectuer des actions de sensibilisation sur les circuits courts et AMAP auprès du grand public.

Le producteur s'engage à :

- 1) Préparer et livrer les bouteilles de bière au jour dit ;
- 2) Prévenir TDA au cas où un incident de production (panne, contamination...) atteindrait la brasserie. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et le producteur.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de l'exploitation dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio.
- 4) Accueillir le consomm'acteur à la brasserie. Le producteur reconnaît le rôle de l'association Terre d'ADELES et n'entretient de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.
- L'association Terre d'ADELES, ses consomm'acteurs, Fabrice & Pauline RIVIÈRE s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final de ce circuit court étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que le producteur parvienne à vivre dignement de son travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale de Terre d'ADELES. Des modifications pourront alors être proposées pour la saison suivante. Terre d'ADELES, ses consomm'acteurs et Fabrice & Pauline RIVIÈRE s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Fait à Pessac le

Pour La Brasserie du Mascaret : Pour Terre d'ADELES :
Fabrice et Pauline RIVIÈRE Patrick Sagory &
Charles-Antoine Arnaud

Le Consomm'acteur : NOM Prénom :